

Date de convocation le :  
11/09/2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le dix-huit septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bidache dûment convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-François LASSERRE, Maire.

Etaient présents : M. LASSERRE Jean-François, Mme CANDERATZ Catherine, M. CALLIAN Rémy, Mme LATAILLAUME Émilie, M. DALLEMANE Michel, M. PÉTRISSANS Christian, Mme LATHIÈRE Marie-Ann, Mme COURTADE Sandrine, M ETCHÉGOIN Jean-Michel et M DUPIN Frédéric.

Absents : Mme HOUET Muriel, M AMIANO Nicolas, Mme CHAUVEL Anne, M. LUCMARET Laurent, Mme POUSSADE Marion.

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :  
EXERCICE : 15.  
PRÉSENTS : 10.  
VOTANTS : 13.

Procuration : Mme HOUET Muriel à Mme LATAILLAUME Emilie, M AMIANO Nicolas à M. LASSERRE Jean-François et Mme CHAUVEL à Mme CANDERATZ Catherine.

Secrétaire de séance : M ETCHÉGOIN Jean-Michel.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Une commission composée de plusieurs élus a préparé des propositions. Il est ainsi proposé de clarifier les prix. Il est proposé une baisse de tarifs générale qui ne semble pas adapter aux coûts plus élevés (augmentations des prix de l'énergie et du temps passé par les agents pour la gestion).

Il est proposé de rebaptisé les 2 salles. La salle des fêtes serait la Bidouze et l'ancien restaurant scolaire le Lihoury.

La Bidouze (sdf) est louée avec l'espace nettoyage vaisselle.

Des pastilles pour le lave-vaisselle, des éponges, du liquide vaisselle et du matériel de ménage sont fournis par la Commune comme le papier toilette et essuies mains.

Un élu propose d'être de permanence le week-end lors des locations.

Objet :

**Révision des tarifs des salles et matériaux municipaux**

**Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

**FIXE** le tarif de location de la salle d'un Conseil Municipal :

	Associations / Particuliers <b>BIDACHE</b>	Associations / Professionnels <b>EXTERIEUR</b>
1 J	Gratuit	50 € (45 €)

Un vidéoprojecteur avec connectique et un paperboard sont mis à disposition ;

**FIXE** le tarif de location de la remorque chambre froide :

	Associations sur territoire <b>BIDACHE</b> Ouvert au Public	Bidachots / Associations Pays de Bidache Adhérents	Autres / Extérieurs
Week-end	Gratuit	80 €	160 €

**FIXE** le montant de la caution de la chambre froide à 500 € avec un forfait nettoyage de 200 € en surplus si elle est rendue sale ;

**FIXE** ainsi que suit les tarifs de location de la Bidouze et du Lihoury :

	Particuliers <b>BIDACHE</b> + Associations Pays de Bidache Adhérents	Particuliers / Associations / Professionnels <b>EXTERIEUR</b>
Réunion ½ J (sans cuisine) – Lihoury (resto)	60 €	90 €

*Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le  
19/09/2024*

*Formalités de publicité  
effectuées le 27/09/2024*

*Pour copie certifiée  
conforme à l'original.  
A Bidache,*

*Le Maire,*

Réunion ½ J (sans cuisine) – Bidouze (sdf)	100 €	150 €
Réception ½ J (sans cuisine) – Bidouze + Lihoury	160 €	240 €
Réunion 1 J (sans cuisine) – Lihoury (resto)	80 €	130 €
Réception 1 J (sans cuisine) - Bidouze (sdf)	150 €	250 €
Réception 1 J (sans cuisine) – Bidouze + Lihoury	180 €	280 €
Réception 1 J (avec cuisine) - Bidouze (sdf)	250 €	350 €
Réception 1 J (avec cuisine) – Bidouze + Lihoury	330 €	480 €
Réception 1 J – Cuisine Bidouze (sdf) seule	100 €	200 €
Réunion 2 J (sans cuisine) – Lihoury (resto)	150 €	180 €
Réception 2 J (sans cuisine) - Bidouze (sdf)	200 €	300 €
Réunion 2 J (sans cuisine) – Bidouze + Lihoury	360 €	560 €
Réception 2 J (avec cuisine) - Bidouze (sdf)	300 €	550 €
Réception 2 J (avec cuisine) – Bidouze + Lihoury	460 €	680 €
Réception 2 J – Cuisine Bidouze (sdf) seule	150 €	300 €

Associations PAYS DE BIDACHE Ouvert au Public	
Réception ½ J / 1 J / 2 J (sans cuisine) – Bidouze (sdf) / Lihoury (resto)	Gratuit
Réception 1J (avec cuisine) - Bidouze (sdf) / Lihoury (resto)	Forfait 75 €
Réception 2 J (avec cuisine) – Bidouze (sdf) / Lihoury (resto)	Forfait 150 €

**FIXE** le montant de la caution à :

- 300 € pour le Lihoury (resto),
- 400 € pour la Bidouze (sdf) sans cuisine et 600 € avec cuisine,
- 500 € pour Bidouze + Lihoury et à 700 € avec cuisine.

A cette caution « matériels », il y a caution ménage de l'ordre de 360 €. Les cautions ne seront restituées qu'après l'état des lieux sortant et la vérification du matériel si aucune dégradation n'est constatée et que le ménage ait effectué correctement ;

**PRÉCISE** qu'il faut réserver 3 mois à l'avance avec confirmation écrite avec 25% d'arrhes. Le besoin en matériel doit être précisé au moment de la location ;

**FIXE** que le MATÉRIEL (podium, tables, chaises, vaisselle, sono, percolateur) pour Associations Pays de Bidache pour une animation dans le village de Bidache ou Bidachots : GRATUIT.

Pour les Extérieurs,

- Location Tables : 0.50 € par élément et 0.30 € par chaise,
- Location Vaisselle : forfait 10 € par tranche de 100 couverts.

**FIXE** :

- pour le mobilier (payant ou pas) : 100 € de caution,
- pour la matériel un forfait nettoyage est appliqué si rendus sales : 50 € par tranche de 100 couverts.
- une caution supplémentaire pour les 2 sono (portative / intérieur Bidouze) de 200 €. Les piles ne sont pas fournies.

En cas de dommage au matériel, les frais de réparation seront facturés au locataire.

Adopté à l'unanimité des membres votants.

